

- 24 janvier—Concession à Sébastien Audiot dit Laflesche.  
Quantité et localité: 30 arpents proche du lieu destiné pour la ville et un arpent dans la ville.  
Voisins de la terre: Jean Aubuchon et Estienne Bouchard.
- 2 février—Concession à Pierre Gaudin, charpentier.  
Quantité et localité: 30 arpents, au dessous du coteau Saint-Louis.  
Voisin: René Bondy.
- 2 février—Concession à Marin Jannot.  
Quantité et localité: 30 arpents au dessous du coteau Saint-Louis.  
Voisin: Pierre Gaudin.
- 12 février—Concession à Gabriel Le Selle.  
Au pied: Acception devant Lambert Closse.  
Quantité et localité: 30 arpents, proche du fort, sur le bord de la commune.  
Voisin: Simon Richomme.
- 23 juillet—Concession à Simon Desprès.  
Quantité et localité: 30 arpents, "proche le coteau Saint-Louis et du côté qu regarde la montagne."  
Voisins: Jacques Picot et Jean Aubuchon.  
Nota: Cette terre passe à Jean Auger, en 1656.
- 23 juillet—Concession de terres à Charles LeMoynes.  
Quantité et localité: 90 arpents . . . "la terre appelée la Pointe Saint-Charles, proche la Grande Anse," plus un arpent "dans l'enclos de la ville, proche de l'hôpital, sur lequel il a fait bâtir maison."  
Nota: Le concessionnaire s'oblige à donner la jouissance de la moitié de la terre à Antoine Primot et sa femme, beaux-parents de Lemoyne.
- 24 juillet—Concession à Toussaint Hunault.  
Quantité et localité: 30 arpents . . . proche le coteau Saint-Louis.  
Voisin: Jean Lemerché dit Laroche.
- 24 juillet—Concession à Jean Lemerché.  
Quantité et localité: 30 arpents . . . "au dessous du coteau Saint-Louis."  
Voisins: Toussaint Hunault et Mathurin Langevin dit le petit LaCroix.
- 24 juillet—Concession à Mathurin Langevin dit LaCroix.  
Quantité et localité: 30 arpents . . . audessous du coteau Saint-Louis.  
Voisins: Jean Lemercher et Louis Loisel.
- 24 juillet—Concession à Simon Galbrun.  
Quantité et localité: 30 arpents . . . audessous du coteau Saint-Louis.  
Voisins: Louis Loisel et Gilles Bastard.
- 24 juillet—Concession à Bertrand de Rennes.  
Quantité et localité: 30 arpents . . . proche le coteau Saint-Louis.  
Voisin: Simon Desprès.